

Honoraires de location loi ALUR zone "Très Tendue" au 25/03/2025

(TVA au taux actuel en vigueur, soit 20%)

<u>Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989</u>	<u>Honoraires TTC BAILLEUR</u>	<u>Honoraires TTC LOCATAIRE</u>
Entremise et négociation	2,5 % du loyer annuel charges comprises	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC / m ² de la surface habitable	12 € TTC / m ² de la surface habitable
Etat des lieux d'entrée vide ou meublée	3 € TTC / m ² de la surface habitable	3 € TTC / m ² de la surface habitable
Etat des lieux de sortie vide ou meublée	3 € TTC / m ² de la surface habitable	
Emplacement de parking ou BOX	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges
Locaux commerciaux ou professionnels		20 % du loyer annuel hors charges

Honoraires de gestion

Gestion immobilière (Locaux d'habitation)	6,6% TTC des sommes encaissées	BAILLEUR
Gestion immobilière (Locaux commerciaux ou professionnels)	6,6% TTC des sommes encaissées	BAILLEUR
Assurance GLI (option)	3,2 % TTC des sommes encaissées	BAILLEUR

L'inventaire dans le cadre d'une location meublée est facturé 120 € TTC **à la charge du bailleur**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Cabinet Gestion Patrimoine Immobilier - 17 rue du Docteur Marc Bombiger 92150 SURESNES - SARL au capital de 2000 euros -

RCS Nanterre 795089747 - SIRET : 795 089 747 00013 - Code APE 6831 Z - N° de TVA Intracommunautaire : FR 65795089747 - Carte professionnelle G CPI 9201 2018 000 035 850 de la Préfecture de Paris. Garantie Financière Allianz n°41.543.943 montant de 240000 euros.

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur au 25/03/2025

(TVA au taux actuel en vigueur, soit 20%)



<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>Habitation / Professionnel</u>	<u>Redevable</u>
Jusqu'à 200 000,00 €	Forfait de 10 000,00 € TTC	VENDEUR
A partir de 200 001,00 €	5% du prix net vendeur	VENDEUR

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>Commercial / Industriel</u>	<u>Redevable</u>
Jusqu'à 150 000,00 €	Forfait de 15 000,00 € TTC	VENDEUR
A partir de 150 000, 00 €	10,00% du prix net vendeur	VENDEUR

La délivrance d'une note est obligatoire

Pour toutes estimations (Succession / Donation, ISF, rachat de soultte) celles-ci seront facturées au prix de 150 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

AGENCE CROIX DU ROY / CGPI - 19 rue du Docteur Marc Bombiger 92150 SURESNES - SARL au capital de 2000 euros -

RCS Nanterre 795089747 - SIRET : 795 089 747 00013 - Code APE 6831 Z - N° de TVA Intracommunautaire : FR 65795089747 - Carte professionnelle G CPI 9201 2018 000 035 850 de la Préfecture de Paris. Garantie Financière Allianz n°41.543.943 montant de 280000 euros.